

(Civilité Nom Prénom)

Adresse

Code postal/ ville

N°Tél

Nom Prénom ou raison sociale du destinataire

Adresse destinataire

Code postal / ville

Date

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Demande de congé parental d'éducation

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je suis actuellement en congé (maternité / d'adoption) jusqu'à la date du (Date)

A l'issue de ce congé, je vous informe que je souhaite bénéficier d'un congé parental d'éducation (à temps plein ou à temps partiel).

Si à temps plein :

Je souhaite que ce congé débute le (Date) pour une durée de (fixer la durée en nombre de mois / maximum 1 an).

Si à temps partiel :

Je souhaite que ce congé débute le (Date) pour une durée de (fixer la durée en nombre de mois / maximum 1 an).

Dans le cadre de ce temps partiel, je vous propose de convenir des horaires suivants :
(FIXER les horaires de travail)

Je me tiens à votre disposition pour échanger sur les horaires de travail proposés.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

A NOTER

Pour bénéficier d'un congé parental vous devez compter au moins 1 an d'ancienneté à la date de naissance de votre enfant.

Si vous souhaitez demander le congé parental à l'issue d'un congé maternité ou congé d'adoption, il faut adresser votre demande au moins 1 mois avant le terme du congé.

A défaut, il faut adresser votre demande 2 mois avant le début du congé demandé.

Le congé est renouvelable 2 fois jusqu'au 3 ans de l'enfant. (voire plus en cas de naissances multiples)

La demande de renouvellement doit être adressée 1 mois avant le terme du congé initial.

Il est possible à cette occasion de transformer le congé à temps partiel en congé à temps plein et inversement.

Votre employeur ne peut pas s'opposer à la demande de congé parental.